

N°20-09-125

L'an deux mil vingt, le jeudi 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 8 septembre 2020.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. (reçoit pouvoir de V. WESTENHOEFFER) ; POULAIN P. ; COFFIN H. ; DELRUE J. ; BERQUEZ M.L. ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; TAVERNE M.H. ; FOUACHE-DELBECQ S. ; MERLO S.

Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; LECAILLE S. ; DENECQUE J.F. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. ; CAUX P. ; OBERT O. ; FAUVIAUX F. ; DEVIGNE M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; COYOT J.C. ; BRUSSELLE D. ; CORDIER A. ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LAURENT S. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame WESTENHOEFFER V. (donne pouvoir à I. POURCHEL)

Messieurs PRUVOST M. ; LHEUREUX M. ; SENECAT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUSART J.P. ; DUFOUR O. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O.

Absents :

Messieurs VASSEUR C. ; LOUIS D.

1

Monsieur Didier BEE est élu secrétaire.

**OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AGRICOLE DU BASSIN DE LA
MELDE – DESIGNATION DE 3 DELEGUES TITULAIRES ET DE 3 DELEGUES
SUPPLEANTS**

Rapporteur : Christian LEROY

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7,

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole du bassin de la Melde,

Considérant que le conseil communautaire a décidé de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

Il est procédé à la nomination de 3 délégués titulaires.

1^{er} tour

COYOT Jean-Claude, LAVOGEZ Serge, POULAIN Patricia, à l'unanimité, sont proclamés délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole du Bassin de la Melde.

Il est procédé à la nomination de 3 délégués suppléants.

1^{er} tour

BRUSSELLE Dominique, DELATTRE Jacques, ROLLAND Paule, à l'unanimité, sont proclamés délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Agricole du Bassin de la Melde.

Pour extrait conforme.

Le Président,

